

Observation n° 22

27/09/2024 12:19

MOULY Laurence

35 Rue Cazeneuve 31600 SEYSSES

"Madame,

J'émet des réserves quant à la modification n3 du PLU.

J'ai acquis une maison il y a un an, elle se situe en seconde ligne par rapport à la rue Cazeneuve. Mon terrain est enclavé et mitoyen du futur projet.

Avant l'achat de cette maison: le projet qui m'avait été annoncé alors, était un projet de crèche et de résidence sénior. Ces projets me paraissaient et me paraissent encore avoir beaucoup d'avantages pour la population Seyssoise. Ils ne me dérangent nullement, bien au contraire. Je ne suis pas sûre que j'aurais acheté si j'avais eu connaissance du projet actuel.

Le projet actuel présente pour moi une trop grande densité d'habitats.

Cela entraînera forcément des nuisances. De toutes sortes.

La durée des travaux en sera déjà une.

Depuis un an que je vis ici, force est de constater que la rue Cazeneuve est très passante, qu'elle manque de stationnement. Cela sera pire avec autant de logements prévus.

Les nuisances sonores vont augmenter en proportion. La pollution et j'en passe.

Est-ce que les infrastructures vont pouvoir suivre?

Je n'ai peut-être pas su trouver les bonnes informations mais je trouve ce projet imprécis. Imprécis sur la localisation exacte des futurs bâtiments: je n'ai absolument pas envie d'avoir plusieurs vis-à-vis sur mon terrain à cause des barres en R+2.

Imprécis sur l'architecture des futurs bâtiments, leur qualité (de construction, énergétique etc...)?

Par ailleurs, qu'est-ce qui me garantira un accès des pompiers plus direct si ce projet voit le jour? Car comme mentionné plus haut, mon terrain est enclavé en deuxième ligne.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à mes réserves.

Laurence MOULY."